Commission temporaire "Participation démocratique"

La commission temporaire répond à deux saisines :

- L'une du Président de l'Assemblée nationale, concernant le **renforcement de la participation électorale des citoyennes et citoyens dans les secteurs où ils peuvent exercer un droit de vote**.

- La seconde du Premier ministre, au sujet de la **volonté d'engagement dans la société et de la participation démocratique de la jeunesse**.

Administrateurs

Serge PERON

TÉLÉPHONE

01 44 43 60 67

serge.peron@lecese.fr

Lisa CHASTAGNOL

TÉLÉPHONE

01 44 43 60 68

lisa.chastagnol@lecese.fr

© - copyright CESE - Novembre 2026